

Présentation

L'école de natation proposée par les piscines de Quimper Bretagne Occidentale a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP, et aux adultes.

Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre à juin, à l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidange. Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

Conditions d'inscription

L'inscription à un cours de l'école de natation est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation, de moins d'un an, est obligatoire afin de valider définitivement votre inscription ou celle de votre enfant.

À l'issue d'un test de niveau (obligatoire), l'éducateur sportif détermine votre groupe (ou celui de votre enfant), avant l'inscription sur les listes. Si le groupe que vous avez choisi est complet, il vous sera automatiquement proposé un autre jour et un autre horaire. En dernier recours, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Muni de votre bulletin d'inscription, validé par l'éducateur sportif, vous pouvez alors procéder au paiement des cours en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque vacances, coupons Sport. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil, qui vous indiquera les conditions d'acceptation. Votre inscription n'est effective qu'après paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces).

Les tarifs 2020/2021 * (de septembre 2020 à juin 2021)

les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire :

- 208 € pour la session
- 187 € pour une inscription complémentaire annuelle (dans le cas de 2 inscriptions ou plus d'une même famille pour une activité annuelle)
- Les usagers lésés par une perte de séances durant la période COVID : 140 €
127 € l'inscription complémentaire

L'inscription à l'école de natation est définitive. En cas d'absence ou d'abandon, les frais d'inscription restent intégralement acquis aux piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Modification / annulation / interruption d'un programme

En cas d'annulation, modification ou interruption d'un programme :

> Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale
La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre les leçons de natation :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas de force majeure (problèmes techniques, etc...),
- pour un motif d'intérêt général.

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale vous proposera une solution de rattrapage si cela est possible.

Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, Quimper Bretagne Occidentale procédera au remboursement des sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début de votre programme. Pour l'interruption d'un programme en cours, Quimper Bretagne

Occidentale remboursera les sommes déjà versées au prorata du temps restant à réaliser.

> De votre part

Dans le cas où vous ne vous êtes pas présenté à une séance, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ni rattrapage ne sera possible.

Dans le cas où vous devez interrompre la session de manière définitive pour des raisons médicales : un remboursement des séances restantes ne pourra intervenir qu'après réception d'un certificat de votre médecin attestant de l'incapacité à suivre l'activité jusqu'à son terme et précisant sa date d'effet.

La demande doit être faite à :

Monsieur le Conseiller communautaire
délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines
159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Le port d'un bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés à clés sont mis à votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable à l'entrée des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de l'école de natation,
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à l'école de natation, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'aquarive au 02 98 52 00 15 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : aquarive@quimper.bzh. La demande doit être faite à : Monsieur le Conseiller communautaire délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines - 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et de leur niveau. Le destinataire des données est le Service piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Monsieur le Conseiller communautaire délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines - 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Piscine de Kerlan Vian

47 avenue des Oiseaux - 29000 Quimper

Tél. 02 98 55 39 30

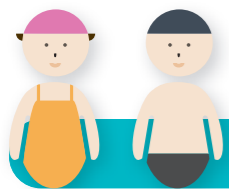
Renseignements et informations

tél. 02 98 52 00 15 / courriel : aquarive@quimper.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/piscines

École de natation

Session 2020/2021
Cours adultes/enfants



Cours enfants

Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus *	Jours	Horaires	Inscriptions
Familiarisation	<ul style="list-style-type: none"> pas de tête dans l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> allongement ventral et dorsal propulsion - immersion 	mercredi	18h à 18h40	Dépôt du dossier à aquarive avant le 4 septembre , à l'accueil ou par voie postale.
Apprentissage 1 ^{er} niveau	<ul style="list-style-type: none"> tête dans l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> propulsion ventrale et dorsale découverte brasse et dos saut et déplacement en grande profondeur 	lundi mardi mercredi vendredi	18h05 à 18h45 17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 18h05 à 18h45	
Apprentissage 2 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> étoile ventrale étoile dorsale propulsion sur quelques mètres 	<ul style="list-style-type: none"> brasse et dos (mécanique) propulsion dans le grand bassin 	lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi	17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 16h30 à 17h10 18h05 à 18h45 18h05 à 18h45 13h30 à 14h10	
Perfectionnement 1 ^{er} niveau	<ul style="list-style-type: none"> 25 m brasse 25 m dos (mécanique acquise) 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise de la brasse coulée et du dos début du crawl 	lundi mardi mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi samedi	17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 18h05 à 18h55 14h15 à 14h55 15h45 à 16h25 16h30 à 17h10 17h15 à 17h55 (2 cours) 17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 10h10 à 10h40	
Perfectionnement 2 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> 25 m brasse coulée 25 m dos crawlé crawl non acquis 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 3 nages découverte papillon plongeurs 	mardi mercredi mercredi mercredi jeudi jeudi vendredi	17h15 à 17h55 14h15 à 14h55 15h00 à 15h40 15h45 à 16h25 17h15 à 17h25 18h05 à 18h45 17h15 à 17h55	
Perfectionnement 3 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 3 nages début papillon 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 4 nages virages plongeurs 	mardi mercredi vendredi	18h05 à 18h45 15h00 à 15h40 17h15 à 17h55	

* : il est entendu par "objectif attendu", l'évolution de l'enfant au travers des leçons de natation pour pouvoir changer de niveau l'année suivante. Cette évolution peut varier en fonction des capacités, de la sensibilité, de la réceptivité et de l'assiduité de l'enfant au cours.

Rappel dates des vacances scolaires

- vacances de la Toussaint du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020
- vacances de Noël du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021
- vacances d'hiver du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021
- vacances de printemps du samedi 24 avril au dimanche 9 mai 2021

Vidange aquarive du 8 au 19 mars inclus

TEST OBLIGATOIRE

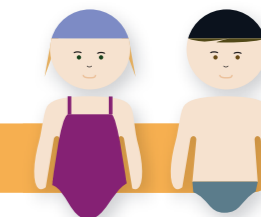
Pour les **nouvelles inscriptions** :

- du 5 juillet 2020 au 30 août 2020.

Pour les **nageurs en cours en 2019/2020**

- Reprise avec le même niveau. (En cas de doute, un test à Aquarive est possible tout l'été).

Cours adultes



Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus	Jours	Horaires	Inscriptions
Apprentissage 1 ^{er} niveau	<ul style="list-style-type: none"> tête dans l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> propulsion ventrale et dorsale découverte brasse et dos 	lundi	18h50 à 19h30	Dépôt du dossier à aquarive avant le 4 septembre , à l'accueil ou par voie postale.
Apprentissage 2 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> étoile ventrale étoile dorsale propulsion sur quelques mètres 	<ul style="list-style-type: none"> brasse et dos (mécanique) propulsion dans le grand bassin 	vendredi	18h50 à 19h30	
Perfectionnement 1 ^{er} niveau	<ul style="list-style-type: none"> 25 m brasse 25 m dos (mécanique acquise) 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise de la brasse coulée et du dos début du crawl 	vendredi	18h50 à 19h30	
Perfectionnement 2 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> 25 m brasse coulée 25 m dos crawlé crawl non acquis 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 3 nages découverte papillon plongeurs 	mercredi jeudi	18h00 à 18h40 (à Aquarive) 18h50 à 19h30	
Perfectionnement 3 ^e niveau	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 3 nages début papillon 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise des 4 nages virages plongeurs 	lundi vendredi	18h05 à 18h45 18h05 à 18h45	

Informations générales

Session annuelle du 14 septembre 2020 au 19 juin 2021

- cours de 40 minutes
- une fois par semaine (sauf vacances et jours fériés)

Conditions d'inscriptions

- Enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP
- Test obligatoire** pour la première inscription. Les nageurs inscrits pour la saison 2019/2020 repartent sur le même niveau. En cas de doute, il est toujours possible de venir passer un test.
- Certificat médical obligatoire**

Modalités d'inscription 2020

En raison de la crise sanitaire, exceptionnellement, les dossiers devront être soit téléchargés sur le site, soit récupérés à l'accueil d'Aquarive durant l'été.

Ils devront être rendus complets avant le **4 septembre** (déposés à l'accueil ou envoyés par voie postale) et un agent du service vous recontactera pour vous confirmer votre demande de créneau avant le début des cours. Le dépôt du dossier ne vaut pas inscription définitive.

Le règlement pourra s'effectuer par chèque, ANCV, coupon sport au dépôt du dossier ou par carte bancaire avant le premier cours. **L'inscription n'est effective qu'après le paiement des sommes dues.**

Pas de test le jour des inscriptions

Quelques règles de fonctionnement

- Par mesure d'hygiène, il faut retirer ses chaussures en arrivant dans les vestiaires, même pour les parents qui accompagnent leurs enfants pour se changer,
- La douche savonnée avant d'arriver sur le bassin est obligatoire,
- Le bonnet de bain est obligatoire.**

LES TARIFS 2020/2021*

(de septembre 2020 à août 2021)

- 208 €
 - 187 € l'inscription complémentaire
- Les usagers lésés par une perte de séances durant la période COVID :
- 140 €
 - 127 € l'inscription complémentaire

Modes de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, coupons sport ANCV.

Début des cours semaine du 14 au 18 septembre 2020

* Sous réserve de validation par le conseil communautaire